

Les Etats de l'UE donnent leur feu vert aux accords avec Berne

EUROPE La signature des bilatérales III, un paquet d'accords destinés à renforcer les liens entre la Suisse et l'UE, doit avoir lieu en mars

ATS

Les Etats membres de l'Union européenne ont donné leur feu vert hier à la signature d'un paquet d'accords avec Berne, aussi appelé «bilatérales III». La signature des accords doit avoir lieu en mars, selon le Conseil de l'UE. Le président de la Confédération Guy Parmelin a prévu de se rendre à Bruxelles le 2 mars, selon les titres du groupe CH Media, et une annonce officielle est prévue aujourd'hui, selon la Commission européenne.

Cette décision est une «étape logique dans le renforcement de nos relations de longue date», a déclaré Marilena Raouna, vice-ministre chypriote des Affaires européennes, dans un communiqué du Conseil. Les accords reflètent l'engagement à œuvrer pour une «Union plus forte et plus autonome» qui reste ouverte au monde.

A la suite du rejet par référendum de son adhésion à l'Espace économique européen en 1992, la Suisse s'est engagée sur la voie bilatérale, avec les accords bilatéraux I (1999) et II (2004). L'UE se dit prête à poursuivre la voie bilatérale, à condition toutefois que les mêmes règles s'appliquent à tous les acteurs de son marché intérieur. Cette condition

s'applique aussi à la Suisse pour les marchés auxquels elle participe – transport aérien et transports terrestres, libre circulation des personnes, obstacles techniques au commerce, agriculture – ou souhaite participer à l'avenir – notamment l'électricité et la sécurité des denrées alimentaires.

«La Suisse a sa place dans le marché intérieur»

En parallèle, le Conseil fédéral souhaite protéger les salaires, éviter une affiliation massive au système suisse de sécurité sociale, préserver les droits de la démocratie directe et sauvegarder la souveraineté de la Suisse. Il veut par ailleurs renforcer le rôle de la Suisse

en tant que pôle de recherche et d'innovation, avec les accords de coopération conclus dans le domaine de la recherche (Horizon Europe), de la formation (Erasmus+) et de la culture.

Les accords ont été négociés entre Berne et Bruxelles entre mars et décembre 2024, et approuvés par le Conseil fédéral en juin 2025. Les négociations ont abouti après plusieurs années de tensions, la Suisse ayant refusé de signer un accord-cadre en 2021. Une décision qui avait entraîné plusieurs blocages, notamment sur la participation suisse au programme Horizon Europe.

Plusieurs ministres européens ont souligné l'importance des accords en

amont de la séance. «La Suisse, située au cœur de l'Europe, a également sa place dans le marché intérieur», a déclaré le chargé aux Affaires européennes allemand Gunther Krichbaum.

Outre son feu vert pour une signature, le Conseil de l'UE a également approuvé la ratification de l'accord, a précisé une diplomate européenne à l'agence de presse Keystone-ATS. Cet accord de principe tient à condition que le contenu ne soit pas modifié.

L'accord doit encore passer par le Parlement européen avant la ratification. Sa Commission des affaires étrangères doit se pencher dessus aujourd'hui. Le paquet doit aussi passer par le parlement suisse. ■